

Compte-rendu du conseil d'école

Date : 2 juillet 2020

N° : 3

Ecole de : La clé des champs de Dammarie

Horaires : ...19h-20h30

Présents et qualités :Mme Letourneur (directrice) Mmes Baillet et Mineur (enseignantes), (nombre limité à 3 enseignantes en raison des conditions sanitaires), Mmes Lézin...et Leroy (conseillères de la mairie de Dammarie) Mr Lenoir (conseiller de Dammarie), Mme Maroquin (conseillère de La Bourdinière St Loup), Mr Hardouin (maire de Boncé) et Mme Lassagne (parent d'élèves élu)

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1°/ Effectifs rentrée 2020

Aujourd'hui, 176 élèves sont scolarisés. 178 prévus en septembre.

Pas de nouvelles officielles concernant les conditions de rentrée en septembre.

Mme Lézin demande aux 2 autres communes s'il n'y a pas de nouvelles constructions prévues du fait des effectifs déjà très élevés en élémentaire et de la configuration des locaux (2 petites salles de classe qui ne devaient pas pouvoir accueillir plus de 20- 22 élèves et qui en accueillent souvent 24). Pas de possibilité d'agrandir l'école et pas de salle supplémentaire disponible...Mme Maroquin parle cependant de 11 maisons...

Si de nouveaux arrivants se faisaient connaître pendant l'été , la mairie communiquerait le mail de l'école pour anticiper.

Mme Letourneur sera directrice pour l'année 2020/2021, officiellement, poste demandé après inscription sur liste d'aptitude.

Organisation pédagogique

Rentrée 2020

Il y aurait 24 CP chez Mme Letourneur (avec 1/4 de décharge), 11 CP et 10 CE1 chez Mme Baillet, 26 CE1 chez Mme Madeuf (à mi temps avec une collègue nouvellement nommée), 29 CE2 chez Mme Lecoin, 28 CM1 chez Mme Mineur, 12 CM1 et 12 CM2 chez Mme Dejardin (nouvellement nommée qui remplacera Mme El Mir) et 26 CM2 chez Mme Aleton Baroudi

Du fait de la taille différente des classes l'équipe pédagogique déménagera et emménagera lundi et mardi 6 et 7 juillet.

Comme tous les ans, l'affichage des classes sera fait le jour de la pré rentrée (le lundi 31 août)

Une liste de matériel a été donnée aux élèves par niveau de classe, ainsi que les dates des vacances afin que chaque famille puisse prendre ses dispositions en conséquence.

L'utilisation des boites mails de classe a été très utile pendant le confinement , l'équipe et les parents d'élèves demandent à ce que cela soit conservé; cela permettrait de communiquer avec les parents sans photocopier tous les documents et économiserait du papier. L'utilisation de "toutemonnee.com" continuera aussi.

AVS, emploi civique.

L'école comptait 4 AVS (AESH) mais avec le départ de 3 CM2 et les nouvelles demandes qui n'ont pas encore abouti, nous attendons les nouvelles notifications de la MDA qui demandera ensuite les moyens humains correspondants à l'inspection académique mais quand ? Mme Meneau employée aussi par la commune pour le péri scolaire n'a pas la certitude d'être sur l'école ce qui pourrait poser problème pour l'organisation de la rentrée...

En ce qui concerne l'aide aux leçons, celle-ci pourrait continuer si Mme Meneau restait à l'école et du fait de la volonté de Mme Dejardin de participer à l'un des 2 groupes d'aide.

Cette année, il y avait un emploi civique sur l'école pour 24 h. Une nouvelle demande a été faite pour l'année scolaire prochaine mais il n'est pas certain que cela aboutisse

2°/ Point sur l'année scolaire écoulée et à venir

On peut espérer que les nombreux projets qui n'ont pu aboutir cette année seront reconduits l'an prochain (écolire, challenge calcul mental, challenge orthographique, le 100^e jour, ainsi que des projets sportifs).

Le projet de départ en classe découverte a été repoussé; après une tentative de réaliser le projet en octobre, la date a été repoussée au 29 mars 2021, même lieu: La Tranche sur Mer.

Par rapport au projet jardin, la visite du parc floral d'Orléans La Source a été annulée mais à reprendre tout comme les visites au parc de Chenonville par les CP, CE1 et CE2

L'argent donné par l'APE n'a pas été dépensé, peut-être que ces visites se feront au 1^{er} trimestre de la nouvelle année scolaire ?

Les classes sont allées régulièrement à la médiathèque où Laurence Charron nous réserve toujours un accueil chaleureux et un travail de qualité à chaque visite. L'exposition autour du projet écolire ne s'est pas déroulée.

Les projets challenge calcul mental, challenge orthographe, défi maths, ont pu aussi avoir lieu dans les classes, selon les niveaux, pendant les 2 premiers trimestres uniquement.

Seulement 2 classes sont allées à l'odyssée au 1er trimestre. Nous remercions les accompagnateurs.

Les actions habituelles du 3^e trimestre n'ont pu voir le jour même si l'équipe a essayé des choses, comme une sortie accrobranche à Nogent le roi pour les CM1 et CM2 afin de leur faire un peu oublier la déception par rapport au report de la classe découverte.

Pas de cross, ni de carnaval, ni de fête du 100^e jour, pas de randonnée vélo, pas d'athlétisme, pas de fête d'école, pas de déplacement au collège J Monnet pour tous les CM2, ni de liaison GS/CP comme d'habitude.

La vente des billets de tombola n'a pu se terminer normalement, nous envisageons de racheter des lots et de refaire une vente l'an prochain pour finir d'écouler les billets rachetés.

Pour faire un petit plaisir aux CM2 qui s'étaient beaucoup investis pour la classe de découverte, la coopérative scolaire a acheté des clés USB qui leur seront offertes le jour des vacances en souvenir de leur passage à l'école et qui sera très utile pour le collège.

Ils ont reçu leur traditionnel dictionnaire offert par les mairies avec un petit carton personnalisé par la commune (Ils espéraient et attendaient ce moment avec impatience).

3°/ Coopérative scolaire

Mme Letourneur remercie Mme Lecoin pour la qualité de son travail. Cette année il y a eu un gros travail avec la classe découverte les chèques à déposer puis à redonner du fait de l'annulation, les diverses ventes, la tombola...

Le solde au 24 juin est très excédentaire (17507,50 euros) du fait du règlement par les familles de 160 euros pour la classe de découverte, du versement d'une partie de la subvention pour la classe découverte par la commune.

Mme Letourneur en profite pour signaler que la subvention de 5000 euros est la même qu'il y a 4 ans alors que le nombre d'élèves partis en classe découverte était alors de 55 élèves et que cette année l'effectif serait de 78. Une nouvelle demande pourra être formulée.

4°/ Demandes de travaux et numérique

la demande de peinture des murs des couloirs est renouvelée.

3 nouveaux TBI ont été installés pour la rentrée 2019 ce qui a permis à 5 classes d'être équipées d'un TBI, les 2 autres classes se sont équipées d'un vidéo projecteur et ont ainsi une solution pour projeter le travail et les vidéos utilisées pour faire la classe.

Concernant le problème avec l'imprimante de la classe mobile qui ne peut se connecter en wifi, Mme Letourneur envisage l'achat avec le budget de fonctionnement d'une "petite" imprimante couleurs avec port USB et wifi (entre 250 et 420 euros) chez buro vallée; Mme Lézin informe que la commune a un compte chez eux et qu'avec un bon, Mme Letourneur pourra acheter l'imprimante.

Prévision de l'entretien de l'ordinateur du bureau et installation de windows sur le dernier ordi de Boncé pour équiper la future classe de Mme Letourneur.

La commune est en cours de vérification des forfaits et des connexions internet sur l'école.

5°/ Inscription aux services péri scolaires

Mme Lézin explique que désormais tout se fait en ligne sur le site cantines de France, même la garderie et l'aide aux leçons. Cela fonctionne depuis l'an dernier et est satisfaisant.

Attention au délai d'inscription que les parents devront absolument respecter.

Dernier délai vendredi 10h pour les inscriptions de la semaine suivante.

Attention, les parents devront décommander le repas, y compris lors d'une sortie commune à la classe. L'école avertira la cantine de l'absence des élèves ce jour-là, mais les parents devront annuler ce repas sur le site, sans quoi il sera facturé.

Les tarifs sont redonnés : 2,40 la garderie et 2,50 l'aide aux leçons avec un groupe de 15 à 17 maximum;

Tarif supérieur pour les hors communes

Repas et garderie du midi: 3,75 euros ou 3,95 si hors commune

En ce qui concerne le temps de garderie du midi depuis le 14 mai, la commune a opté pour la gratuité (coût 0,35 euros par enfant et par jour)

6°/ Questions diverses

Une maman a fait un courrier concernant le chemin entre le cimetière et l'école qui est très souvent utilisé par les voitures et est donc très dangereux pour les piétons qui aimeraient aller tranquillement à l'école.

La mairie va essayer de trouver une solution mais ça ne pourra pas être la pose de ralentisseurs ni de barrières car les tracteurs doivent pouvoir l'utiliser...

Problème du bus:

les chauffeurs changent souvent et ne connaissent pas forcément le trajet; la présence d'un accompagnateur est obligatoire dans le bus du fait de la présence des maternelles, cette présence est très utile mais difficile (les conseillers municipaux qui ont remplacé la personne habituelle ont remarqué la pénibilité de ce travail mais aussi son importance).

Problème aussi de l'attente des 2 bus devant l'école, très dangereux avec le flux de voitures.

Comment faire autrement ? Attente dans la zone calcaire près du rond point ?

Il faut y réfléchir rapidement.

Concernant le mobilier des classes, il faut sans doute envisager l'achat de tables individuelles et chaises, il n'y a plus de réserve.

Mme Letourneur pourrait établir un devis et le transmettre.

La cour de l'élémentaire est un peu abîmée, des "rustines" sont présentes mais la réfection n'est pas prévue pour le moment. Des tracés au sol pourraient être faits par le personnel communal en fonction des demandes des enfants et enseignants.

Mme Letourneur parle de peintures sur le mur de plaques, Mme Lézin trouve que cela pourrait être un bon projet et que cela égayerait la cour. A voir...

3 départs en retraite concernent directement la vie de l'école, la commune s'emploie à faire les demandes nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Nom et signature des
Secrétaires de séance :
Aude Mineur

Nom et signature de la directrice :
Valérie Letourneur

Un exemplaire pour le registre de l'école
Un exemplaire envoyé aux 3 mairies, à l'APE pour mise en ligne sur son site et aux parents élus.

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 10/07/2020

